



Syndicat Local Pénitentiaire **FO Justice** MC Arles

# IL FAUT UN COUPABLE !

## COMMUQUÉ

**FO Justice de la Maison Centrale d'Arles**, prend acte du rapport remis hier par l'Inspection Générale de la Justice ( IGS ) concernant l'agression d'Yvan COLONNA , le 02 Mars 2022 dans la salle de musculation.

**FO Justice de la Maison Centrale d'Arles**, vient d'apprendre le déclenchement des procédures disciplinaires à l'encontre des deux collègues.

D'après le rapport de l'IGS, le collègue surveillant Activité devait être présent sur les deux ailes. Le collègue ne peut pas être au Four et au Moulin en même temps, vu qu'il était occupé à surveiller l'autre aile car il y avait des mouvements.

Depuis, plusieurs mois, **FO Justice de la Maison Centrale d'Arles** avait réclamé le manque d'effectif, le surcharge des missions, le manque de formation pour gérer les augmentations des profils psychologiques des personnes détenues inadaptés à la détention ordinaire.

Hors de question que le collègue surveillant Activité paie pour les erreurs de gestion de la hiérarchie.

**FO Justice de la Maison centrale d'Arles** apporte son soutien au collègue qui ne doit pas être le bouc émissaire.

**FO Justice de la Maison Centrale d'Arles** restera attentive au prochain décision et s'opposera à une poursuite disciplinaire inadapté.

**Eddino WOJAK**  
**Secrétaire local**  
**SLP FO Justice MC Arles**  
**Le 29 juillet 2022**

Syndicat Majoritaire de l'Administration Pénitentiaire

**FO Résister ! FO Rien Lâcher !!!**

